Les violations des droits de l'Homme en augmentation au Burundi

PANA, 28/09/2008Â Bujumbura, Burundi - En une semaine, les violations des droits de l'Homme ont sensiblement augmentÃ© au Burundi, passant de 81 Ã 264 cas, selon le rapport hebdomadaire de la section droits de l'Homme du Bureau intÃ©grÃ© des Nations unies dans ce pays (BINUB), reÃ§u par la PANA.L'essentiel de ces violations des droits l'Homme est imputable Ã la Police, responsable de 262 cas, qui, selon le rapport, se rÃ©partissent ainsi: trois cas d'atteinte au droit Ã la vie, trois cas d'atteinte Ã l'intÃ©gritÃ© physique, un viol, 55 dÃ©tentions arbitraires, 112 non-enregistrements au registre de rÃ©tention et de garde Ã vue, 37 cas de mauvaises conditions de dÃ©tention et 38 cas de non sÃ©paration des enfants avec des adultes en dÃ©tention.
Parmi les cas les plus flagrants, le rapport cite ce dÃ©tenu qui a reÃ§u 400 coups de ceinturon d'une autoritÃ© pÃ©nitentiaire de Bubanza pour avoir regagnÃ© la prison avec une heure de retard aprÃ¨s une permission passÃ©e en famille.Le rapport signale Ã©galement le viol d'une fillette de quatre ans par son beau-pÃ¨re de 45 ans.Par ailleurs, trois policiers, traduits devant la justice pour coups et blessures volontaires, enlÃ¨vements et extorsion de biens ont refusÃ© de comparaÃ®tre.